

respirer presque de façon autonome!



Cher collègue,

Trop souvent encore, des excuses sont utilisées pour justifier le fait de ne pas porter d'équipement de protection individuelle: « ça me tient trop chaud, trop froid, ça me gratte, ça me gêne, j'ai l'air ridicule »... et ainsi de suite.

Vous pouvez choisir de ne pas porter d'équipement de protection individuelle, mais avez-vous bien conscience des conséquences de ce choix?

Penchons-nous sur le cas des équipements de protection respiratoire. Force est de reconnaître qu'un masque à poussière vous empêche de respirer librement, que ses attaches exercent une tension insoutenable au niveau du cou, qu'il vous empêche d'articuler correctement et, donc, de communiquer ...

Vous préférez vous en passer? L'inhalation continue de particules de poussière fines et moins fines peut provoquer des lésions pulmonaires (permanentes). Si certaines substances chimiques volatiles sont présentes dans l'air que vous respirez, une brève exposition peut déjà être suffisante pour induire de graves détériorations des alvéoles pulmonaires. Avant de pouvoir dire ouf, un respirateur artificiel sera votre nouveau compagnon pour la vie!

S'il est vrai que le port d'un masque à poussière peut parfois sembler pénible, il n'en reste pas moins que vous retrouverez la liberté de respirer à pleins poumons après le travail.

Votre choix n'est donc pas de porter ou non des équipements de protection mais plutôt d'en subir ou non les conséquences.

Si vous considérez la situation sous cet angle, la bonne décision s'impose d'elle-même. Mais le choix ...vous appartient!

Sincères salutations

La direction



Ou plutôt porter votre masque à poussière?

vandeputte
SAFETY EXPERTS

Découvrez plus sur www.vdp.com